

La mobilisation continue !

Un an après les manifestations agricoles historiques du mois de janvier 2024, une chose est sûre: le compte n'y est pas ! Le constat est sans appel: la crise agricole attend encore de trop nombreuses réponses. Si l'adoption récente du PLF 2025 a redonné un peu d'espoir avec des mesures attendues, c'est très insuffisant ! Toute l'attention est maintenant tournée vers l'adoption de la loi d'orientation et celle de la PPL Duplomb qui constitueraient des avancées majeures pour la compétitivité des exploitations. Notre mobilisation pour trouver des solutions ne faiblira pas !

Le chiffre du mois

80 %, c'est le nombre de chambres d'agriculture remportées par la FNSEA et JA qui restent très largement le premier syndicat agricole français

MARCHÉ

DES STOCKS MONDIAUX QUI S'ALLÈGENT POUR DÉBUTER 2025

L'allègement des stocks mondiaux de maïs en ce début d'année apporte un soutien bienvenu au prix du maïs cependant les stocks français restent lourds ce qui limite l'ampleur de la hausse. La guerre commerciale lancée par Donald Trump va par ailleurs générer une forte volatilité.

Les semis prennent du retard au Brésil

Dans son rapport de janvier, l'USDA a une nouvelle fois revu en baisse les stocks américains de maïs pour la campagne en cours ce qui tend le bilan mondial. Entre mai 2024 et janvier 2025 l'USDA a revu ses projections de stocks pour la campagne 2024/2025 en baisse de 14 Mt, dont 10 Mt lors des deux derniers mois ! Les stocks américains, attendus à 39 Mt, sont désormais inférieurs à ceux de la campagne 2023/2024. Dans un contexte d'achats massifs des fonds non-commerciaux, cette situation a donné un coup de fouet au prix du maïs à Chicago qui est venu briser la résistance des 190 \$/t établie avant l'été.

Cette tension sur le bilan mondial est renforcée par les inquiétudes météo en Amérique du Sud. En Argentine, les semis précoces de maïs, en pleine floraison, ont vu leur état se dégrader sous l'effet de coups de chaleur et de pluies trop éparses. Cela a conduit la plupart des analystes locaux à revoir à la baisse les perspectives de rendement même si les semis tardifs semblent en meilleures dispositions à ce stade. Au Brésil, au contraire, c'est la pluie sans discontinuer qui inquiète dans le Centre-Ouest. Elle ralentit fortement la récolte de soja et les semis de maïs safrinha (2^e culture - 75 % de la production de maïs). Un décalage trop important des semis, habituellement réalisés avant la fin février, expose le maïs à un risque accru de floraison en période sèche, avec un impact important sur le rendement.

Par ailleurs, malgré des prévisions de production record pour le soja au Brésil, les inquiétudes sur les retards de récolte et sur la qualité de même que la révision

en baisse des stocks aux Etats-Unis ont fait remonter quelque peu les prix du soja ces dernières semaines. Le ratio de prix soja/maïs reste toujours en faveur du maïs aux Etats-Unis mais de manière moins prononcée, ce qui devrait limiter les perspectives de hausse de surfaces en 2025. Les premières annonces de l'USDA en la matière, déterminantes pour l'orientation des prix en 2025, auront lieu le 27 février.

Les fondamentaux au niveau mondial sont plus favorables pour le prix du maïs mais la politique commerciale de Donald Trump pourrait perturber ces perspectives. De plus, les stocks français restent lourds ce qui limite les perspectives de hausse.

Guerre commerciale en Amérique du Nord

Donald Trump avait annoncé la mise en œuvre de droits de douane conséquents sur ses principaux partenaires commerciaux dès son investiture le 20 janvier. Il a temporisé en annonçant un report à début mars ce qui a de prime abord rassuré les opérateurs mais le répit devrait rester de courte durée.

Le Canada et le Mexique, 1^{ers} partenaires commerciaux des Etats-Unis et grands importateurs de maïs et d'éthanol, pourraient être soumis à des droits de douane supplémentaires de 25 % et ont annoncé pouvoir répliquer en sanctionnant notamment les intrants à destination des producteurs américains et les exportations agricoles américaines. Les producteurs de la Corn Belt s'en inquiètent car même si cela semble difficile à brève échéance, ils pourraient à terme perdre des parts de marché si le Canada et le Mexique se tournaient plus vers le Brésil.

Cette perspective d'une guerre commerciale en Amérique du Nord devrait apporter une volatilité importante dans les prochaines semaines, au gré des annonces des différentes parties. Cette situation inquiète les fonds non-commerciaux qui, s'ils réduisaient leur position nette acheteuse, pourraient également venir peser à la baisse sur le prix du maïs aux Etats-Unis.

L'UE est également visée par une réactivation des droits de douane sur l'acier. De 2018 à 2021, elle avait répliqué en taxant fortement le maïs américain.

Par ailleurs, si le bilan mondial est plutôt porteur, les stocks français pour la campagne en cours restent lourds avec 2,8 Mt selon la projection de janvier de FranceAgriMer. Ces stocks, les plus importants depuis 10 ans, expliquent la difficulté du maïs français à franchir la résistance des 216 €/t sur l'échéance mars d'Euronext. Cette difficulté devrait perdurer dans les prochaines semaines car les perspectives d'augmentation de la consommation restent limitées.

INTERNATIONAL

L'AGPM EN ACTION POUR DÉFENDRE LA FILIÈRE MAÏS

En 2025, les dossiers internationaux restent au cœur de l'actualité. L'AGPM poursuit ses actions autour de trois grandes priorités : protéger le marché du maïs, retrouver des droits de douane efficaces et exiger la réciprocité des normes.

Mercosur : la bataille se poursuit !

La Commission Européenne a annoncé la fin des négociations avec les pays du Mercosur le 6 décembre. La bataille n'est pour autant pas terminée ! L'accord UE-Mercosur doit encore être validé par les Etats-membres de l'UE et par le Parlement Européen.

L'AGPM reste mobilisée avec ses partenaires de la Confédération Européenne des Producteurs de Maïs (CEPM) pour convaincre les députés européens et les Etats-membres de s'opposer à cet accord. Ce travail se poursuivra en 2025.

Dans ce contexte, l'AGPM demande à rénover le dispositif de calcul des droits de douane sur le maïs grain. Faut d'actualisation de ce dispositif ces 20 dernières années, ces droits sont de moins en moins activés, pour des périodes de plus en plus courtes et des montants de plus en plus faibles.

Des démarches sont déjà lancées par la CEPM et l'AGPM auprès de la Commission Européenne et des Etats-membres pour que le dispositif retrouve son rôle de protection du marché européen.

Ukraine : défendre la semence française !

Depuis une équivalence accordée en 2020, et dénoncée à l'époque par l'AGPM, les importations de semences de maïs ukrainiennes ont explosé en étant multipliées par 72 sur le marché européen et par plus de 2000 en France entre les campagnes 2019/2020 et 2023/2024 !

Pour y remédier, l'AGPM demande à la Commission Européenne de limiter ces flux par la mise en place d'une clause de sauvegarde d'urgence.

Dans le cadre des négociations commerciales entre l'UE et l'Ukraine, l'AGPM s'oppose également à des concessions plus importantes et demande le maintien des quotas à droits 0 actés en 2016 pour le maïs grain et le maïs doux, une clause de sauvegarde automatique pour les semences ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les normes en vigueur au sein de l'UE et leur contrôle sur le terrain.

Les prochains mois seront cruciaux pour obtenir ces protections !

Des mesures anti-dumping sur le maïs doux

L'AGPM se mobilise également pour protéger le maïs doux des importations de conserves à bas prix sur le marché européen. Elle y travaille avec l'Association des Transformateurs Européens de Maïs Doux qui a, fin octobre 2024, demandé à la Commission Européenne la mise en œuvre de mesures antidumping sur les conserves de maïs doux chinois, dont les importations au sein de l'UE ont explosé depuis 2021, ainsi que le renouvellement des mesures déjà en vigueur sur les conserves thaïlandaises.

La Commission Européenne a accédé à ces demandes en lançant la procédure de renouvellement sur le maïs doux thaïlandais et en annonçant le 9 décembre le lancement d'une enquête antidumping sur les conserves chinoises.

EAU : RAPPORT DE FRANCE STRATÉGIE

LA PROSPECTIVE TERRITORIALISÉE À L'HORIZON 2050

Un travail suite à une demande politique

Les travaux réalisés par France Stratégie s'inscrivent dans le cadre de la mission commandée par la Première ministre, Elisabeth Borne en septembre 2023, sur l'évolution de la demande en eau d'ici à 2050. France Stratégie a ainsi étudié entre 2020 et 2050 les évolutions théoriques des prélèvements en eau et des consommations associées, selon trois scénarios prospectifs. Cette étude ne vise donc pas à prévoir la demande en eau future, mais plutôt à imaginer quelle pourrait être cette demande en fonction de choix de société structurants. Or le choix des scénarios, le choix des hypothèses de travail ainsi que le choix des données qui ont permis de calculer la demande en eau pour les différents secteurs ont des incidences sur les conclusions, et les orientent fortement.

Des conclusions et une communication orientées

Les résultats, quels que soient les scénarios choisis, soulignent que les prélèvements pour l'irrigation seront en hausse, en particulier pendant la période estivale. Or si le travail de France Stratégie n'a pas pour objectif de mettre en perspective les leviers pour s'adapter au changement

climatique, les auteurs ont communiqué dans la presse et lors du colloque de restitution sur la nécessité que l'agriculture change de façon systémique et sur une régulation du développement des surfaces et cultures nécessitant d'être irriguées. Les auteurs ont également largement insisté sur le fait que leurs résultats augurent de potentiels conflits d'usage dans certains bassins versants, notamment en période estivale.

Nos actions

C'est pourquoi, IRRIGANTS de France a communiqué sur le dossier afin de rappeler dans la presse que le monde agricole est la première victime du changement climatique et qu'il faut ne fermer la porte à aucune solution comme le développement des solutions de stockage. En effet, notre objectif est de rappeler que l'agriculture n'est pas une activité comme une autre, et doit nécessairement être considérée comme étant d'intérêt général majeur dans les arbitrages sur les usages de la ressource.

■ SALON DE L'AGRICULTURE 2025 : LE MAÏS MOBILISE PENDANT 10 JOURS

A l'occasion de la 61^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture, l'AGPM sera pleinement mobilisée pour cet événement phare. Durant 10 jours, la filière maïs prendra place sur le stand d'Intercéréales afin de rencontrer les acteurs institutionnels et politiques et d'échanger avec eux sur nos enjeux. Cette période sera également l'occasion de lancer officiellement notre nouvelle campagne de communication grand public Cet Epi M'Epate « Grain de folie - Welcome to the pop corner » afin de très nombreux événements, actions ainsi que des quizz pédagogiques.

Contact : [Guillaume Le Hoan](#)

BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

Prévisionnel février 2025 (1 000 t)		2023 /24	Prév. 2024 /25
Ressources	Stock départ	1 654	1 994
	Collecte	10 616	11 956
	Importations	323	280
Utilisations	FAB	2 816	3 100
	Util. humaines et indus.	2 314	2 545
	Exportations	4 217	4 571
	Autres	1 252	1 247
Stock final (ressources - utilisations)		1 994	2 768

Prix de la récolte 2024*, exprimés en €/t base juillet

